



**Monsieur le Maire
Mesdames et Messieurs les Conseillers
Hôtel de Ville
34800 CANET**

Canet, le 8 Octobre 2008

Objet : Cloche de la Chapelle Saint-Martin

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

L'atelier « Culture et Patrimoine » constitué au sein de notre association, s'est donné pour mission, le retour de la cloche de la Chapelle Saint-Martin.

Pour rappeler l'histoire de cette cloche, nous remonterons assez loin dans les archives, puisque nous retrouvons sa trace déjà en 1631. Trois cloches étaient répertoriées à cette période, une seule est encore présente de nos jours, mais hélas délocalisée.

Cette cloche a été remise, il y a environ 40 ans, à la colonie Fontrouge par le curé Bonnel et certainement avec l'accord de la municipalité de l'époque. La raison évoquée, si louable soit-elle, ne se justifie plus aujourd'hui : « sa mise en sécurité pour cause de grande vétusté de la chapelle Saint-Martin qui pouvait faire l'objet de pillage ».

Nous avons donc entamé des démarches :

- 1) Auprès du Président de l'Association de Fontrouge, Monsieur Bernard Modot, lui rappelant l'importance de cette cloche pour le patrimoine de Canet. Nous avons demandé à M. Modot de rencontrer les membres de son association. Nous n'avons à ce jour reçu aucune réponse.
- 2) Auprès du Père DUSSEL, Abbé de la paroisse de Canet, qui a apprécié notre action et nous soutient pour un aboutissement heureux.
- 3) Nous avons adressé un courrier au service « Culture et Patrimoine » de la Région, leur détaillant notre projet.

Etant donné que cette cloche date d'avant les années 1905, elle appartient au village et représente pour Canet une richesse considérable. C'est pourquoi nous souhaitons obtenir votre appui, pour le retour dans sa paroisse d'origine de ce patrimoine historique.

... / ...

Nous restons à votre entière disposition pour vous développer l'ensemble des procédures que nous avons engagé, et espérons recevoir très prochainement, de votre part et de l'ensemble du Conseil, un courrier de soutien à cette initiative,

Nous vous assurons, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de nos sincères salutations.

Christiane Fulcrand
Présidente